

Les deux-roues réclament une vraie place sur les trottoirs

Bien que les policiers soient invités à faire preuve de tolérance, les motos garées sur les trottoirs sont régulièrement verbalisées. Les motards réclament aujourd'hui un cadre légal.

LES deux-roues motorisés ont-ils le droit de se garer sur les trottoirs à Paris ? « Beaucoup le croient », se désole M^e Rémy Josseaume. Lui-même le pensait. « Une note préfectorale de 2008 invite les policiers à faire preuve de tolérance à l'égard des deux-roues qui ne gênent pas le cheminement des piétons », rappelle-t-il. Mais, à sa grande surprise, cette consigne est peu respectée.

Si la plupart des conducteurs de deux-roues se contentent de s'acquiescer des 35 € d'amende, Rémy Josseaume, lui, a porté l'affaire devant les tribunaux après avoir été verbalisé à plusieurs reprises alors qu'il avait garé son scooter sur un trottoir, sans gêner le passage, assure-t-il. La Cour de cassation vient de rendre sa décision. Grosse déception pour l'avocat, la haute juridiction estime que la note du préfet de police n'a pas valeur légale. « Autrement dit, si vous gardez votre deux-roues sur un trottoir : soit vous avez la chance de tomber sur un agent qui applique ces consignes : soit vous vous faites verbaliser », déplore-t-il.

Plus de 100 000 PV

De son côté, la préfecture se contente de rappeler qu'elle a demandé à ses policiers que « seuls les véhicules entraînant une gêne pour le cheminement des piétons, des personnes à mobilité réduite et la progression d'autres véhicules, notamment ceux affectés à des missions de secours et d'intervention urgente, soient pénalisés ».

Le stationnement sur les trottoirs est l'infraction commise par



Plus de 100 000 motos circulent chaque jour dans la capitale pour seulement 40 000 places sur la voirie. La Fédération française des motards en colère réclame un cadre légal, d'autant que le gouvernement envisage de faire passer le PV de 35 à 135 €. (LP/Olivier Arandel)

des deux-roues la plus relevée à Paris. Selon les dernières statistiques disponibles, plus de 100 000 PV ont été dressés en 2011 pour ce motif. Quant au nombre de mises en fourrière, il a augmenté de 57 %, passant de 5 314 à 8 326 entre 2013 et 2014.

« Il faut à tout prix instaurer un cadre légal afin de permettre aux deux-roues de se garer sur les trot-

toirs à Paris », plaide Jean-Marc Belotti, de la Fédération française des motards en colère. « C'est d'autant plus important, abonde Rémy Josseaume, que le gouvernement envisage de faire passer le PV de 35 à 135 € ».

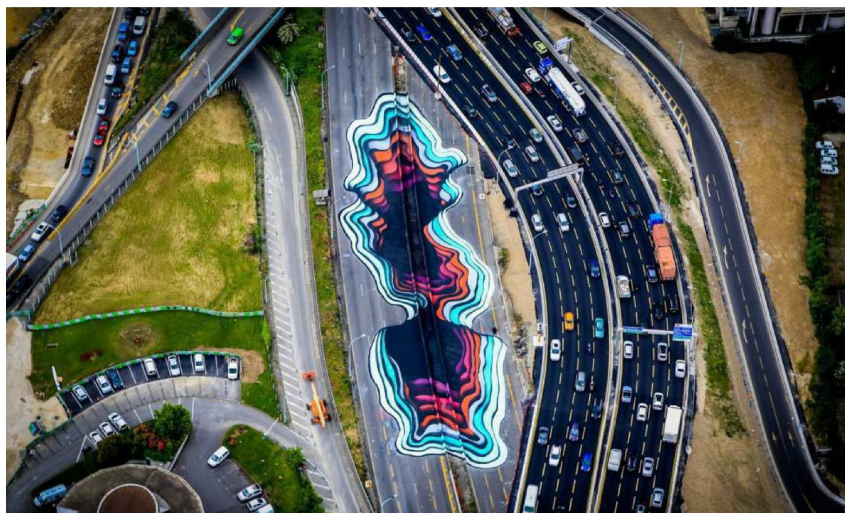
La Ville n'y est pas vraiment favorable. « Le stationnement sur les trottoirs est source de conflits avec les piétons », estime l'Hôtel de Vil-

le. Les deux-roues n'ont pas vraiment le choix. Plus de 100 000 circulent quotidiennement dans Paris pour seulement 40 000 places sur la voirie. « Depuis 2008, nous avons créé près de 18 000 places et notre objectif est d'en créer 20 000 supplémentaires d'ici à 2020 », rappelle la mairie.

JOFFREY VOVOS

L'INFO EN IMAGE

Une fresque géante sur le périphérique



Quai d'Ivry (XIII^e). Un énorme cratère multicolore évalue le périphérique ! Rassurez-vous, c'est de l'art urbain. A l'occasion du remodelage de l'échangeur du quai d'Ivry (XIII^e), la galerie Itinérance et la Semapa, l'aménageur du quartier Paris-Rive-Gauche, ont fait appel à l'artiste allemand très en vogue 1010, spécialiste des fresques en trompe-l'œil, pour un projet inédit. En moins d'une semaine, celui-ci a recouvert de 400 litres de peinture le tablier central du périphérique promis à la démolition et remplacé par une déviation provisoire. Résultat : une œuvre éphémère recouvrant 4 500 m² de bitume que l'on peut surtout admirer des immeubles voisins. C'est la première fois qu'un artiste de rue est autorisé à intervenir sur le périphérique, l'autoroute la plus empruntée d'Europe.

VIDÉO leparisien.fr/75

L'éphémère trompe-l'œil

ANIMATIONS

Les marchés sont en fête

■ Les 80 marchés alimentaires de la capitale sont en fête jusqu'à dimanche. L'objectif de cette manifestation organisée par la mairie de Paris est de permettre aux amoureux de produits frais et de qualités d'échanger avec plus de 5 000 exposants. Le public pourra également participer à des quiz pour remporter des paniers garnis. Des ateliers sont également prévus pour les enfants (fabrication de fromages de chèvre, d'éventails) ainsi que des animations avec jongleurs, clowns, échassiers...

Jusqu'à dimanche. Dans tous les arrondissements. Programme détaillé sur www.paris.fr.

AP-HP

Découvrez les coulisses des hôpitaux parisiens



■ Les 38 hôpitaux de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris ouvrent leurs portes au public aujourd'hui. L'occasion unique pour le public de découvrir les coulisses de ces établissements, leurs spécialités et les professionnels qui y travaillent. Vous pourrez ainsi visiter les chambres Ebola de l'hôpital Bichat (XVIII^e), la blanchisserie de l'AP-HP (XIII^e, en photo) où 50 t de linge sont lavées chaque jour, l'IRM fusée de l'hôpital Debré destinée à dédramatiser cet examen médical ou encore le jeu vidéo de l'hôpital Cochin (XIV^e) qui permet d'apprendre à réaliser des massages cardiaques. Parmi les multiples animations proposées, également une course de 10 km à travers Paris. A partir de 9 heures. Programme détaillé sur www.ap-hp.fr.

XIII^e

Inauguration du premier écoquartier de la capitale

■ Après six années de travaux, le premier écoquartier parisien sera inauguré aujourd'hui sur l'emplacement de l'ancienne gare de Rungis (XIII^e). Cette zone d'aménagement concerté s'étend sur 3,8 ha. Elle comprend notamment un centre construit entièrement en bois, une crèche, un jardin de 5 000 m², une résidence pour chercheurs et étudiants ainsi qu'un immeuble de bureaux dessiné par l'architecte néerlandais Winy Maas. « Cet écoquartier comporte des transports propres, des liaisons douces, des dispositifs de récupération des eaux de pluie... », se félicite la mairie de Paris.